



CENTRE SCOLAIRE OZANAM

Internat et externat pour lycéens et étudiants – Etudes encadrées et soutien scolaire – Stages intensifs de révision

60 rue Vauban 69006 LYON ☎ 04 78 52 27 99 / Fax : 04 78 52 11 15

✉ inscription@ozanam-lyon.fr 🌐 www.ozanamlyon.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Madame et/ou Monsieur

Inscrit (vent) leur fille / fils

Après lecture, ils acceptent les clauses suivantes :

- 1° Pour être validement constitué, le dépôt du dossier d'inscription doit être accompagné de **deux chèques** (ou à défaut du mandat de prélèvement SEPA rempli et signé) correspondant à *un acompte (300 €) qui sera déduit de la première facture et à la caution (400 €) remboursable en fin d'année scolaire sous réserve de l'état des lieux*, d'une **photo d'identité** et des **bulletins scolaires** des années 2020-2021 et 2021-2022.
- 2° Le **dépôt du dossier d'inscription ne garantit en rien que l'inscription se concrétise**. Ils ne pourront considérer l'inscription comme ferme et définitive de la part du Centre Scolaire Ozanam **qu'après réception d'un courriel d'acceptation** pouvant intervenir entre le mardi 3 mai 2022 et le samedi 16 juillet 2022. Ils s'engagent alors à confirmer ou infirmer l'inscription par courriel dans les plus brefs délais. S'ils ne souhaitent finalement pas maintenir leur demande d'inscription, aucun frais ne leur sera imputé.
- 3° Après confirmation de l'inscription, ils auront toutefois encore la faculté de se désister dans les conditions suivantes. Un désistement nous parvenant par écrit (papier ou courriel) avant le vendredi 24 juin 2022 n'occasionne aucun frais. **Pour tout désistement intervenant entre le samedi 25 juin et le vendredi 15 juillet 2022, seul l'acompte de 300 € reste acquis**. A compter du vendredi 15 juillet 2022 au soir, aucun désistement ne pourra plus avoir lieu : **l'inscription est alors considérée comme définitive et vaut pour l'année scolaire 2022-2023 entière**. Seules des raisons très graves – après examen de la situation par les parties en cause – peuvent amener une révision de cette règle, et cela **après accord avec la direction du Centre Scolaire Ozanam**. En cas de départ en cours d'année, **les frais annuels de scolarité restent exigibles dans leur intégralité, à l'exception des éventuelles options souscrites**.
- 4° **Ces frais sont calculés forfaitairement sur une année et dépendent des différentes options** choisies dans la fiche de renseignements « élève » (page 4 du présent dossier). Les conditions de souscription et de résiliation éventuelle de ces options sont précisées dans la fiche « Description détaillée du forfait de base et des différentes options complémentaires » (page 6 du présent dossier).
- 5° Les informations recueillies dans le cadre de ce dossier sont **obligatoires pour l'inscription dans l'établissement**. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement. **Aucune donnée n'est transmise à quelque organisme que ce soit**, si ce n'est éventuellement à l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Ozanam. Les parents **autorisent également l'établissement à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos ou vidéos représentant leur enfant**. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents **bénéficient d'un droit d'accès et de rectification** aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils pourront s'adresser au directeur administratif de l'établissement.

Fait à, le.....

Signature des parents :
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'interne :
précédée de la mention « Lu et approuvé »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique de la part des familles, les frais de scolarité sont divisés en 10 mensualités dont le règlement intervient le 5 de chaque mois (de septembre à juin). Le moyen de paiement privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvement est à ce titre joint en page 7 du présent dossier.

FICHE COMPLEMENTAIRE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

A compléter uniquement si les parents sont séparés

Responsable principal

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Conjoint

Père Mère Tuteur Autre :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Email :

Tél. bureau :

Profession :

Employeur :

Ville :

Coordonnées

Adresse :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. domicile :

Situation familiale

Marié

Union libre / Pacsé

Célibataire

Divorcé

En instance de divorce

Veuf - Veuve

Nombre d'enfants :

Facturation des frais (à remplir si une répartition est demandée)

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Nom - Prénom : % de prise en charge :

Sauf demande spécifique de la part des familles, les frais de scolarité sont divisés en 10 mensualités dont le règlement intervient le 5 de chaque mois (de septembre à juin). Le moyen de paiement privilégié est le prélèvement bancaire ; un mandat de prélèvement est à ce titre joint en page 7 du présent dossier.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

Etat Civil

Sexe : M F

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à (Ville - Dpt) :

Nationalité :

Tél. mobile :

Email :

Scolarité

Année scolaire 2021 - 2022

Etablissement :

Ville :

Classe :

Année scolaire 2022 - 2023 (envisagée)

Etablissement :

Ville :

Classe :

Redoublant : oui non

Forfait de base et options complémentaires choisies

Forfait de base exigible pour toute inscription définitive (tarifs annuels)

Frais d'inscription : 200 €

Frais de scolarité : 8 800 €

Options complémentaires à choisir librement (tarifs annuels)

Option n°1 « Forfait week-end » : 350 €

Option n°2 « Pension complète » : 800 €

Option n°3 « Préparation au supérieur (mathématiques) » : 350 €

Connexion internet (gratuit)

Attention : une description détaillée de ces différentes options est proposée en page 6 du présent dossier. L'option n°3 concerne un programme d'enseignement à distance organisé entre mai et août 2022 pour des élèves de Terminale durant l'année scolaire 2021-2022 ; elle est donc souscrite que l'inscription à l'internat en 2022-2023 devienne ou non définitive et est indépendante de celle-ci.

Informations médicales

Allergies médicamenteuses :

Allergies alimentaires :
(un dossier spécifique sera dans ce cas à remplir lors de l'arrivée de l'externe s'il prend ses repas dans l'établissement)

Autres allergies :

Traitement suivi :

Ces informations sont données à titre confidentiel et ne seront transmises qu'au personnel encadrant.

Autorisation d'intervention chirurgicale

Sous réserve d'en être préalablement informé,

Je soussigné,

responsable légal de l'interne (nom et prénom),

autorise son transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) ou par taxi, afin que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute intervention médicale et chirurgicale, y compris une anesthésie, sur mon enfant.

J'autorise également le Centre Scolaire Ozanam à transmettre aux services d'urgence les informations médicales renseignées ci-dessus.

Fait à, le

Signature du responsable légal (pour les internes majeurs, autorisation en leur nom propre)

Autorisation familiale pour les internes mineurs

Je soussigné,

responsable légal de l'interne (nom et prénom),

l'autorise à participer aux sorties et voyages organisés par le Centre Scolaire Ozanam, et à utiliser les modes de transport prévus par les organisateurs.

J'autorise les accompagnateurs responsables à faire donner tous les soins ou pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à l'enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

Fait à, le

Signature du responsable légal

DESCRIPTION DETAILLEE DU FORFAIT DE BASE ET DES DIFFERENTES OPTIONS COMPLEMENTAIRES

Le forfait de base

Il permet aux élèves inscrits d'accéder au **bâtiment principal** rue Vauban du dimanche 17 h au samedi 12 h (vacances scolaires incluses, hormis les vacances de Noël) et de bénéficier des infrastructures et prestations suivantes : **hébergement en chambre individuelle de 18 m²**, ménage hebdomadaire de la chambre, entretien, maintenance et accès à l'énergie (eau, électricité, chauffage), **petit déjeuner et dîner en restauration collective** du lundi matin au samedi matin, **encadrement éducatif** par une équipe de 4 surveillants d'internat et d'un conseiller principal d'éducation, accès libre au gymnase et aux salles communes de l'internat, accès libre aux salles de travail du bâtiment principal et à leurs ressources informatiques et bibliographiques en dehors des études encadrées, **participation aux études encadrées** organisées chaque soir hors vacances scolaires par des enseignants en mathématiques, physique-chimie, français, philosophie, histoire-géographie, anglais et espagnol.

Par ailleurs, les élèves inscrits peuvent également accéder aux **infrastructures du bâtiment annexe** (131 rue Boileau) du lundi au vendredi de 7 h à 23 h, y utiliser la **cuisine** équipée, l'espace de **coworking**, les **salles de travail** et leurs ressources bibliographiques.

Enfin, une **remise de 10 € sur tout offre supplémentaire de soutien scolaire** proposée par l'établissement et souscrite dans le courant de l'année est offerte aux lycéens et étudiants internes.

Option n°1 « Forfait week-end »

Elle permet aux internes inscrits d'avoir accès aux infrastructures des deux bâtiments – principal (60 rue Vauban) et annexe (131 rue Boileau) – **tous les samedis et dimanches**, hormis pendant les vacances de Noël. Un interne qui souhaiterait ne rester que quelques week-ends dans l'année sans souscrire cette option peut le faire moyennant 25 € par week-end supplémentaire. *Le choix concernant cette option peut être modifié jusqu'au 31 octobre 2022.*

Option n°2 « Pension complète »

Elle offre la possibilité de prendre son **déjeuner** en restauration collective au Centre Ozanam tous les midis du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Il est également possible de déjeuner exceptionnellement au ticket (coût du repas : 6,80 €). *Le choix concernant cette option peut également être modifié jusqu'au 31 octobre 2022.*

Options n°3 « Préparation au supérieur en mathématiques »

Il s'agit d'un **programme de préparation à l'entrée dans le supérieur** se déroulant entre mai et août 2022 en **enseignement à distance** : une formation complémentaire d'une quarantaine d'heures de travail personnel, avec des cours en vidéo ou sur support papier et des exercices à traiter en autonomie mais pour lesquels bien sûr les élèves peuvent poser de nombreuses questions, comme s'ils étaient en classe avec leur professeur, par écrit, en audio ou en visio, demander des pistes s'ils bloquent sur un exercice ou solliciter une correction détaillée. L'objectif est, **dès l'année de Terminale, d'adapter son niveau aux exigences d'une classe prépa** et de se donner toutes les chances de réussite. La participation à ce programme est complètement **indépendante de l'inscription à l'internat** : ainsi il est tout à fait possible à un élève qui n'est pas certain de poursuivre ses études à Lyon, et qui donc peut-être ne donnera pas suite à sa demande d'inscription à l'internat, de suivre l'intégralité des cours proposés. Trois préparations différentes seront accessibles en mathématiques, destinées à de futurs élèves de prépas commerciales ou scientifiques (MPSI, PCSI, MPI, BCPST, ECG ou B/L) suivant les options suivies en Terminale : mathématiques complémentaires, enseignement de spécialité ou mathématiques expertes. *Cette option sera facturée début mai 2022 et ne sera pas résiliable à partir du moment où le programme aura débuté. Elle est bien évidemment réservée à des élèves en classe de Terminale pendant l'année scolaire 2021-2022.*

Connexion internet

L'accès internet WI-FI ou filaire est gratuit, il peut être souscrit, résilié ou modifié librement durant l'année scolaire. Trois options existent : de 17 h à 23 h, de 7 h à minuit ou illimité.

